

RÉPONSES DE MME ANNE LEBRETON AU QUESTIONNAIRE À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

1/ TOURISME

La multiplication des locations saisonnières entraîne de graves déséquilibres dans Paris Centre. Cédric Villani s'est engagé à plaider auprès de la représentation nationale pour que les maires puissent moduler la durée maximale de location touristique des résidences principales entre 30 et 60 jours par an. Nous souhaitons pour Paris interdire les locations saisonnières au delà de 60 jours. **A l'échelle de la mairie de Paris Centre, nous veillerons à ce que les règles de locations saisonnières soient appliquées strictement.**

Afin de favoriser un tourisme durable, nous nous pencherons tout d'abord sur la question de la mobilité. Nous interdrons les cars et bus de tourisme anciens et régulerons les micro-mobilités avec des systèmes de licences appliquées aux plateformes numériques. Ceci nous permettra de réorienter les flux quand nécessaire, empêchant par exemple les utilisateurs de garer leurs trottinettes dans certaines zones, comme c'est déjà le cas aux Halles. La question de la durabilité passe également par une répartition plus homogène des flux de touristes parmi les arrondissements. La mise en place d'antennes de l'Office de tourisme de Paris aurait ainsi pour objectif d'alléger le poids du tourisme dans le secteur des Halles, soutenant les offres touristiques hors des sentiers battus.

Afin de préserver les commerces indépendants et de proximité qui font l'âme de nos quartiers, Cédric Villani s'est engagé à renouveler et à étendre pour 5 ans le programme Vital Quartier, avec un budget de 35 M€. Nous travaillerons également à améliorer la gestion des loyers commerciaux, en particulier ceux compris dans le parc social de la Ville, avec pour objectif le développement économique et non plus la maximisation financière.

Nous soutiendrons enfin la filière des marchés en plein air et **chercherons à étendre et à relocaliser le marché Saint-Eustache pour en faire un marché des Halles encerclant la canopée comme le proposent les associations de commerçants des Halles.**

2/ SÉCURITÉ

La sécurité est fondamentale au bien-être de tous, sans sécurité, nulle possibilité pour les Parisiens de s'épanouir. Pour ce faire, **nous mettrons en place une police municipale qui sera une police du quotidien et de proximité composée de 4 500 agents présents dans tout Paris, soit 1 000 agents de plus que les effectifs actuels de la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection.** Ce recrutement sera engagé durant les premiers mois du mandat pour atteindre l'objectif fixé d'ici 2024. **Ces policiers disposeront d'une meilleure formation,** ainsi que d'un équipement et d'un accès aux technologies appropriées. **A l'échelle de la mairie d'arrondissement, je m'engage à développer des plans d'actions coordonnés avec la police nationale, le GPIS, le GPSR et les acteurs de la sécurité privée.** Enfin, nous formerons les agents de la police municipale afin qu'il sanctionnent systématiquement le harcèlement de rue et les insultes, qu'elles soient sexistes ou homophobes.

En ce qui concerne le mobilier urbain, nous opterons pour des solutions technologiques permettant un éclairage davantage au service des piétons et en particulier des femmes, en lien avec les commerces et les infrastructures de transport de la ville.

Nous souhaitons aussi travailler finement sur le terrain à épurer l'espace public et créer une identité visuelle moins encombrée dans le Centre.

3/ PROPRETÉ

A l'échelle de Paris, nous créerons un pôle « espace public » rassemblant les directions de la propreté, de la voirie, des espaces verts et de l'urbanisme afin que leurs actions soient coordonnées. Ceci permettra d'améliorer la propreté de l'espace public dans sa globalité. De plus, nous transformerons et moderniserons le service de la propreté en nous appuyant sur l'intelligence artificielle pour repérer et préempter les salissures et les défauts d'entretien.

Les maires d'arrondissement quant à eux auront plus de pouvoirs sur le sujet de la propreté, et ceci est fondamental, me permettant de décider de zones de nettoyage prioritaires dans lesquels les services de la propreté passeraient plus fréquemment. **Je réorganiserai le service de la propreté, affectant des agents de la propreté par quartier afin qu'ils puissent travailler au plus près des Parisiennes et des Parisiens.** Nous sommes également convaincus qu'un espace public avec un aménagement bien pensé et de qualité incitera les habitants et les passants à un plus grand respect de la propreté. Un Paris Centre végétalisé avec une véritable politique d'arborisation ira en ce sens. Enfin, j'opterai pour une communication associant propreté et action en faveur de l'environnement et du climat afin de donner une impulsion positive à cet enjeu.

4/ NUISANCES SONORES

La mise en place d'une police municipale dotée d'un effectif de 4 500 agents aura vocation à restaurer la tranquillité publique et à lutter contre les incivilités, telles que les concerts improvisés dont le bruit est trop élevé. Une partie des agents deviendront des Agents de surveillance de la voie publique (ASVP), en charge entre autre de la lutte contre les bruits de voisinage, en particulier dans le quartier des Halles.

Nous aménagerons par ailleurs des quartiers apaisés, piétonnisés, végétalisés et où l'on roulera au pas, permettant ainsi de diminuer significativement les niveaux de bruit et de pollution. Par ailleurs, notre vaste politique de rénovation énergétique des logements inclut la considération de l'isolation sonore.

5/ PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Les premières victimes des difficultés du partage de l'espace public sont les piétons, et en particulier les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les parents de jeunes enfants en poussettes. C'est pourquoi les ASVP cités précédemment seront également en charge du constat des contraventions au code de la route et de la verbalisation de stationnement gênant, qui rendent la mobilité plus difficile. L'efficacité du travail des ASVP sera augmentée par le développement de la vidéo-verbalisation. Nous veillerons avec une grande vigilance à l'application de ces verbalisations.

A l'échelle de tout Paris, nous allons mettre en place un plan de 400 millions d'euros pour la construction de pistes cyclables parisiennes et de parkings sécurisés. Ceci permettra de

mieux organiser la cohabitation entre EDPs et piétons, notamment dans le quartier des Halles pour ce qui concerne Paris Centre. Notre souhait est de réconcilier cyclistes et piétons, trottinettes et scooters, cyclistes « experts » et cyclistes occasionnels, en élaborant avec eux un **code de la rue** qui précisera ce qui n'est pas prévu dans le code de la route sur le sujet des déplacements dans les grandes villes et la cohabitation entre piétons et cyclistes.

6/ MENDICITÉ DES ENFANTS et SANS ABRISME

Je continuerai de m'engager résolument contre la mendicité des enfants qui relève de l'exploitation. Nous veillerons à signaler systématiquement aux services de police compétents de telles situations et **travaillerons étroitement avec les associations pour permettre aux familles de sortir de cercle de la mendicité et de la misère.**

Afin de mieux lutter contre la pauvreté et la grande exclusion très présents dans le Centre comme au cœur de nombre de Métropoles, nous souhaitons surtout développer une approche préventive de la pauvreté en lien avec les associations locales qui sont nombreuses et très expérimentée . Entre autre, nous systématiserons les possibilités d'accompagnement social et d'insertion pour les publics concernés en **particulier « Un chez soi d'abord » qui a fait ses preuves aux Etats-Unis et en Europe du Nord.**

7/ CHANGEMENT CLIMATIQUE

Afin de faire face à l'urgence climatique, nous travaillerons de façon méthodique et rationnelle à l'échelle du Grand Paris. Pour atteindre l'objectif zéro carbone en 2050, nous **triplerons dans Paris Centre l'effort actuel de rénovation des bâtiments**, notamment en ce qui concerne l'isolation,(en particulier en gros effort sur le fait de **remettre des volets** sur les immeubles qui les ont perdu au fil des ans) et multiplierons par 8 cet effort dès 2030 en apportant un soutien logistique et financier aux copropriétaires et aux bailleurs. Pour engager résolument la transition écologique, je mettrai également en place une vraie politique de **recyclage, notamment par l'installation de conteneurs de tri sélectif**, et je favoriserai les **circuits courts, le bio et les menus végétariens** dans les cantines scolaires et les institutions publiques.